

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

LA VIE : DON SUBLIME DE DIEU

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, samedi soir 2 décembre, nous aurons une veillée de prière pour la défense de la vie, qui continue à être toujours davantage menacée par les lois mortifères qui se succèdent les unes aux autres.

Il y a d'abord en préparation le projet de loi sur la fin de vie. Bien que le corps médical y soit majoritairement défavorable et que les consultations passées se soient montrées hostiles, le pouvoir civil, pour des raisons idéologiques et électorales, revient à la charge afin d'introduire l'euthanasie dans la législation française, au lieu de développer les soins palliatifs comme réelle aide à mourir dignement. Ensuite, le gouvernement français vient d'engager le processus d'inscription du crime de l'avortement dans la constitution de la république.

Suivant l'exemple de la condamnation de l'avortement en des termes sévères par le pape François, les évêques français ont fait part de leur « inquiétude » devant la constitutionnalisation de cette « réalité dramatique ». Introduire un crime comme droit constitutionnel ne peut

avoir qu'un effet catastrophique et dévastateur sur la paix sociale de notre pays déjà bien fissurée, comme l'enseignait sainte Mère Térésa : « Le plus grand destructeur de la paix, aujourd'hui, est le crime commis contre l'innocent enfant à naître. Si une mère peut tuer son propre enfant, dans son propre sein, qu'est-ce qui nous empêche, à vous et à moi, de nous entre-tuer les uns les autres ? ».

Le sang innocent, à l'instar de celui d'Abel, crie vers Dieu. Même si ceux qui le promeuvent n'en ont pas conscience, l'avortement est un culte sacrificiel rendu au démon. Sa constitutionnalisation marque une étape dramatique dans la descente aux enfers de notre république.

Il faut nous mobiliser samedi soir pour la Veillée de prière. Cette année, elle s'inscrit dans le prolongement de la nuit de prière au Sacré-Cœur pour le salut de la France et de la matinée consacrée au Cœur Immaculé de Marie martyrisé par nos crimes. Et prions sainte Cécile qui nous donne le magnifique exemple de la résistance à une loi inique, jusqu'au don de sa propre vie.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 26 NOVEMBRE AU 3 DECEMBRE 2023

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 26	9h30 : Christ-Roi, Solennité ; Comm. Sainte Cécile, Vierge et Mart., Patronne secondaire de notre paroisse.	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : Sainte Cécile, Vierge et Mart, Patronne secondaire de notre paroisse, 1 ^{ère} cl. ; Comm du 26 ^{ème} et dernier Dimanche après la Pentecôte. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 27	12h30 : Férie ; Notre Dame de la médaille miraculeuse.	7h30/19h : Apparition de Notre Dame de la médaille miraculeuse, 3 ^{ème} cl.
MAR 28	12h30 : Férie ; Sainte Catherine Labouré, Vierge.	7h30/19h : Sainte Catherine Labouré, Vierge, 3 ^{ème} cl.
MER 29	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Saturnin, Mart. (Saint Saturnin).
JEU 30	12h30 : Saint André, Ap., fête.	7h30/19h : Saint André, Ap., 2 ^{ème} cl.
VEN 1^{er}	12h30 : Sacré-Cœur de Jésus ; Saint Charles de Foucault.	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl., Comm. Saint Eloi, Ev.
SAM 2	(Cœur Immaculé de Marie)	7h30/9h30 : Cœur Immaculé de Marie, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Bibiane, Vierge et Mart. 17h45 : 1 ^{ères} Vêpres du Dimanche et exposition du Saint-Sacrement.
DIM 3	9h30 : 1 ^{er} Dimanche de l'Avent, Année B.	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : 1 ^{er} Dimanche de l'Avent, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

ACTIVITÉS PAROISSIALES DE LA SEMAINE

- Lundi 27 novembre : cours de latin à 20h en salle Sainte-Cécile.
- Mardi 28 novembre : catéchisme pour les enfants à 17h.
- Vendredi 1^{er} décembre : nuit d'Adoration du premier vendredi du mois au premier samedi du mois, introduite par l'Office des complies le vendredi à 21h et conclue par l'Office des Laudes de la Sainte Vierge le samedi à 8h30. samedi 2 décembre chapelet à 10h30 suivi d'une lecture mariale à 11h.
- Samedi 2 décembre à 17h45 : « Veillée pour la vie naissante » avec vêpres et adoration.

VIE PAROISSIALE

Sculpteur de la statue de sainte Cécile à Saint Eugène :

Il s'appelle M. Gauthier Courtin. Il est sculpteur statuaire depuis maintenant 18 ans, il travaille essentiellement à la réalisation de statues religieuses pour des églises, écoles ou des particuliers. Pour chaque commande l'œuvre est unique et personnalisée, afin qu'elle s'adapte à son emplacement et qu'elle corresponde aux souhaits du commanditaire. Avant de sculpter la pierre ou le bois, il réalise une maquette en argile pour chercher une composition originale. Son souhait est que sa Foi catholique guide son art, afin que celui-ci soit au service de l'Eglise, une aide à la prière et un hommage à Dieu et aux saints. Il ne pourra être parmi nous pour l'inauguration de la statue de Sainte Cécile, mais il remercie M. le Curé et les paroissiens pour leur confiance. Nous le remercierons chaleureusement à notre tour pour cette réussite de sculpture sacrée. Voici son site : <http://www.sculpteur-courtin.com>

Veillée pour la vie naissante.

Rendez-vous à Saint-Eugène-Sainte-Cécile le samedi 2 décembre à 17h45 pour une « Veillée en faveur de la vie naissante » : Vêpres de l'Avent à 17h45 suivies d'un temps d'adoration jusqu'à 21h.

Appel aux bénévoles pour la procession de l'Immaculée le 8 décembre

Merci de vous faire connaître auprès de l'abbé Gubitoso ou de Jean-Etienne Dubin jean.etiennedm@gmail.com

Denier du culte



N'oubliez pas votre Denier 2023 !

Voici le QR code qui vous facilite le devoir ! Les chèques et les virements sont possibles bien sûr. Vous pouvez aussi verser votre Denier sur la borne au fond de l'église.

MARCHE POUR LA VIE

Chaque année, la Marche pour la Vie rappelle à tous les Français la beauté de la vie et promeut l'accueil et le respect de la dignité de chaque personne, de sa conception à sa mort naturelle. L'année 2024 ne fera pas exception à la règle et portera un enjeu de taille avec une nouvelle proposition de loi sur la fin de vie et le danger d'une légalisation de l'euthanasie ! Vous le savez, à la suite de Jean-Paul II, le pape François a réaffirmé combien cet acte était contraire à la loi naturelle et divine. Cependant, la réussite d'une telle manifestation tient autant dans le nombre de bénévoles que des participants. C'est pourquoi nous nous permettons de vous informer dès à présent de la date de notre prochaine mobilisation afin que vous puissiez en informer vos paroissiens, pour répandre l'Évangile de la vie ! RDV le 21 janvier 2024 à 14 h (le lieu sera précisé ultérieurement).

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-12h30
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

